



Mairie

Le bourg, 03210 Gipcy

04 70 47 23 59

mairie.gipcy@wanadoo.fr

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :

9h30 - 12h30 et 13h15 - 17h15

Mercredi semaine impaire : 9h00 - 12h00

Samedi semaine paire : 9h00 - 12h00



Nous sommes heureux de vous accueillir sur la commune !

Voici une fiche pratique pour vous guider dans votre installation. Nous nous tenons à votre disposition pour vous rencontrer, vous orienter et vous accompagner.

DES AGENTS À VOTRE SERVICE :

Caroline MICAUD

Secrétaire de mairie



Elodie PREVAUX

Animatrice du Lieu Unique d'Accueil
Communauté de Communes

DES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE :



Aude AUFAUVRE

Maire

Vice-Présidente de la Communauté de Communes en charge de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, le personnel communautaire et la vie de la collectivité



François ENOUX

Vice-Président de la Communauté de Communes en charge de la politique d'accueil, de la santé et de la communication



VOS ENFANTS

Vous êtes parents ou allez le devenir ?

Alors bienvenue les questions !

Contactez le guichet unique du Relais Petite Enfance qui vous orientera vers les services et professionnels pour vos enfants, en fonction de vos envies et besoins :

- Information sur les modes de garde
- Permanences administratives
- Animations dans les communes



Relais Petite Enfance

SERVICE
ITINÉRANT

06 61 38 84 10 - 06 98 62 12 95 - rpe@ccbb.fr

Assistants maternels à domicile à Gipcy, Saint-Hilaire, Saint-Aubin-le-Monial et Bourbon l'Archambault. Maisons d'assistants maternels : « MAM Arcs-en-ciel » à Rocles, « MAM Les Pimousses » à Tronget. Crèche Coucou Bébé (Bourbon l'Archambault) (renseignements auprès du Relais Petite Enfance).



Ma Différence en Bocage

SERVICE
ITINÉRANT

Pôle ressources pour les 0-18 ans et leur entourage.

Sandra NAVETAT, éducatrice, accompagne les besoins spécifiques. 07 64 35 62 36 - s.navetat@ccbb.fr

École élémentaire de Saint-Hilaire - 04 70 66 51 46

Cantine sur place

Accueil périscolaire

Accueil de loisirs : centre social Adéquat (Bourbon l'Archambault) -

04 70 67 12 63

Collège Achille Allier à Bourbon l'Archambault (10 min) - 04 70 67 03 01

Lycées : Agglomération de Moulins (25 min)

Enseignements technique, professionnel, lycée agricole, lycées généraux.



Gratuité des transports scolaires en Allier pour l'ensemble des élèves scolarisés en maternelle et primaire dans l'école de secteur.



SANTÉ

Infirmiers : Gipcy, Saint-Hilaire, Bourbon l'Archambault, Buxières-les-Mines, Souvigny

Pharmacies : Bourbon l'Archambault, Souvigny, Noyant d'Allier

Médecins : Gipcy, Bourbon l'Archambault, Buxières-les-Mines, Souvigny

Masseurs-kinésithérapeutes : Noyant d'Allier, Bourbon l'Archambault, Buxières-les-Mines, Souvigny

Dentistes : Bourbon l'Archambault, Souvigny

Urgences, hôpital et maternité : CH de Moulins-Yzeure

Thérapeute manuel et informationnel : Gipcy

Praticienne en psycho-pédagogie : Gipcy



COMMERCES ET SERVICES

RETROUVEZ LES COMMERCES, SERVICES ET PRODUCTEURS PRÈS DE CHEZ VOUS SUR :



COMPTOIR
DU-BOCAGE.FR





Vous vous installez !

CONTRATS ET ABONNEMENTS

Avant de quitter votre domicile, veillez à résilier vos différents contrats d'abonnement : électricité, eau, gaz, téléphonie et Internet... Informez de manière anticipée ces mêmes organismes en leur indiquant votre date d'arrivée dans votre nouveau logement.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Pensez à informer les différents organismes dont vous dépendez : la Caisse d'Allocations Familiales, Pôle Emploi, le centre des impôts, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Mutualité Sociale Agricole, votre caisse de retraite, etc. Vous pouvez réaliser le changement d'adresse via un formulaire en ligne disponible sur www.service-public.fr.

Prévenez également votre assurance et votre banque. La Poste propose des contrats de suivi de courrier.

DÉMARCHES POUR VOTRE VÉHICULE

Votre véhicule déménage avec vous. Pour lui aussi, plusieurs démarches sont obligatoires :

Assurance : signalez le changement d'adresse à votre assureur ;

Carte grise : une demande en ligne doit être réalisée dans le mois qui suit votre déménagement. Vous pouvez l'effectuer sur Internet depuis chez vous ou être accompagné par un agent France Services lors de sa permanence en mairie (sur rendez-vous).

À VOTRE ARRIVÉE

Pensez à vous rendre en mairie pour vous inscrire sur les listes électorales. C'est aussi l'occasion de venir nous rencontrer pour activer le réseau d'accueil !

À LA DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE

Office de Tourisme du Bocage

Bourbonnais, place de l'Hôtel de Ville -
03160 Bourbon L'Archambault
04 70 67 09 79
contact@tourisme-bocage.fr



Téléchargez l'application
Bocage Bourbonnais Tourisme



La Communauté de Communes du
Bocage Bourbonnais est sur



IntraMuros

Restez connecté(e) à votre territoire !



ASSOCIATIONS ET VIE LOCALE

Le bocage bourbonnais, c'est 25 communes et plus de 300 associations : il y en a forcément une faite pour vous ! Renseignements auprès de votre mairie, de l'Office du Tourisme et du Lieu Unique d'Accueil.



ORDURES MÉNAGÈRES

Collecte des ordures ménagères le mardi.
Dépôt des sacs poubelles dans les bacs gris.

Tri sélectif (dont carton, papier, bouteilles plastique, flacons aluminium) : à déposer en vrac à l'intérieur des bacs jaunes.

Verre : apport volontaire dans les colonnes de tri situées sur la commune.

DÉCHETTERIE DE TRONGET

SICTOM Sud Allier, Rue du Silo, 03240 Tronget

06 73 67 36 73

Mardi, mercredi : 8h30 - 12h

Jeudi, vendredi : 13h30 - 17h

Samedi : 8h30 - 12h



Pour accéder à la déchetterie, un enregistrement préalable est obligatoire.



EAU ET ASSAINISSEMENT

Contactez le SEA 15 jours avant votre arrivée et départ d'un logement.

SIVOM Nord Allier

7 lotissement Les plantes, 03210 Saint-Menoux

04 70 43 92 44 / sivom-nordallier@sivom-nordallier.fr

Du lundi au vendredi 8h - 12h et 13h30 - 17h.
Urgence 24h/24 et 7j/7 au même numéro.



LES SERVICES COMMUNAUTAIRES

LIEU UNIQUE D'ACCUEIL

Elodie Prévault anime ce service d'accompagnement des nouveaux habitants sur le territoire : votre projet de vie est au centre de nos préoccupations et nous vous orientons vers les bons interlocuteurs pour tout ce qui concerne votre activité professionnelle, votre projet familial et votre vie sociale.

07 64 35 62 34 / e.prevault@ccbb.fr



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BOCAGE BOURBONNAIS

1, place de l'Hôtel de Ville, 03160 Bourbon L'Archambault

Lundi au vendredi, 8h30 - 12h et 13h30 - 17h.

04 70 67 11 89 / contact@ccbb.fr



France services

MAISON FRANCE SERVICES EN ITINERANCE

Service présent en mairie une fois par mois.

Notre équipe d'animateurs vient à votre rencontre pour vous aider dans vos démarches administratives : demandes de cartes grises, permis de conduire, dossiers retraite, actualisation Pôle Emploi, accès en visio aux services CPAM et CARSAAT...

Service gratuit, sur rendez-vous au 07 61 29 66 97.



BOCAGE
BOURBONNAIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES